



pointeuse: 15 min enlevé pour 2 min, légale ou pas??

Par **jon281085**, le **29/04/2013 à 15:00**

Bonjour, je voudrais savoir si mon employeur a le droit de m'enlever 15 minutes sur mon salaire pour 2 minutes de retard sur une pointeuse, si non, y'a t'il un texte de loi et lequel?
Merci d'avance pour votre réponse

Par **P.M.**, le **29/04/2013 à 17:00**

Bonjour,
Il s'agit d'une sanction pécuniaire prohibée par l'[art. L1331-2 du Code du Travail](#) :
[citation] Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Toute disposition ou stipulation contraire est réputée non écrite.
[/citation]

En revanche, l'employeur pourrait vous sanctionner autrement pour des retards répétitifs...

Par **lil21**, le **05/02/2015 à 19:29**

Bonjour je voudrais savoir si mon patron a le droit de ne pas me payer si j'oublie un pointage dans la journée? Merci de votre réponse

Par **lil21**, le **05/02/2015 à 19:33**

Bonjour je voudrais savoir si mon patron a le droit de ne pas me payer si j'oublie un pointage dans la journée? Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **06/02/2015 à 07:22**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...